

HANDICAP

Si vous souhaitez effectuer les formations en présentiel (formation d'Ostéothérapie Tissulaire Réflexe, formation Dorn, formation Knap, formation Hyratem sachez que :

PROCÉDURE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Référence Qualiopi : Critère 6, Indicateur 26, MAJ du 20/10/2025

1. Notre engagement : CB EFFICIENCE s'engage à garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap pour accéder à la formation, dans la mesure de ses capacités d'adaptation.

2. Le Référent Handicap : Notre référent handicap, Mme Sophie CUIIN, est l'interlocutrice privilégiée pour toute personne en situation de handicap. Elle est joignable au 06.07.46.87.93 et par mail : sophie@methode-bechacq.fr

3. Processus d'accueil, d'analyse et d'orientation : Lors du premier contact, nous invitons toute personne qui le souhaite à nous faire part de ses besoins spécifiques.

Un entretien confidentiel est systématiquement proposé avec le référent handicap pour analyser les besoins d'adaptation.

Nous étudions, au cas par cas, les possibilités d'adaptation de nos modalités pédagogiques, de nos supports et de notre matériel.

En cas de limites identifiées (par exemple, l'impossibilité d'accueillir une personne à mobilité réduite en raison de l'absence d'ascenseur, ou des limites pédagogiques liées à la nature de nos formations du fait d'être en totale possession des capacités humaines traditionnelles), nous en informons la personne en toute transparence.

4. Orientation vers des partenaires compétents : Si les adaptations nécessaires ne peuvent être mises en place au sein de notre organisme, nous nous engageons à orienter activement la personne vers des organismes spécialisés et des partenaires compétents pour l'accompagner dans son projet de formation.

Notre réseau de partenaires inclut notamment :

Liste des partenaires Handicap

1. L'Association de Gestion du Fonds pour l'insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (Agefiph)
2. Le Fonds pour l'Insertion des Personnes
3. Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)
4. Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)
5. Les Cap emploi
6. Les Services d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés (Sameth)
7. Les Centres de Rééducation Professionnelle (CRP), les centres de préorientation et les Unités d'Évaluation de Réentraînement et d'Orientation Sociale et Professionnelle (UEROS)
8. Les Entreprises Adaptées (EA) et les Centres de Distribution de Travail à Domicile (CDTD)
9. Les Établissements et les Services d'Aide par le Travail (ESAT)

LISTE DES PARTENAIRES DU TERRITOIRE CHAMP DU HANDICAP

AGEFIPH: <https://www.agefiph.fr/nouvelle-aquitaine> AGEFIPH - Le Millénium 2 - ZAC Cœur de Bastide - 13 rue Jean-Paul Alaux - 33072 Bordeaux Téléphone : 0 800 11 10 09 Structure chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapées (et maintien dans l'emploi) dans le domaine privé

FIPHFP : <http://www.fiphfp.fr/> 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 - 33049 Bordeaux Cedex Ville, CCAS et communauté d'agglomération

Gironde Bordeaux Métropole et Ville et Centre communal d'action sociale de Bordeaux Objectif(s) : Contacter un correspondant

Handicap, Rechercher un emploi, Se former, Se maintenir dans l'emploi Sylvie FRANCOIS : s.francois@bordeaux-metropole.fr

Stéphane-Emmanuelle LEURET PANAS : h.leuret-panas@bordeaux-metropole.fr
Sylvie SOYER - Courriel : sylvie.soyer@cdg35.fr

Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) accompagne les employeurs publics dans la mise en œuvre de politiques d'inclusion professionnelle

APAJH33 : <https://www.apajh33.fr/> 272 boulevard du Président Wilson CS 11 953 33
076 Bordeaux Téléphone : 05 56 01 42 90 APAJH

Gironde au travers de ses ESAT (Etablissement Service d'Aide par le Travail), permet à des personnes reconnues en situation de handicap de consolider leurs compétences professionnelles et personnelles tout en répondant à des besoins réels d'entreprises

MDPH : <http://www.mdph33.fr/> Rue Corps Franc Pommies, 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 99 66 99

Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Gironde traduit la volonté de rassembler les compétences liées au handicap afin de faciliter les démarches des personnes handicapées.

Les MDPH sont ainsi, dans chaque département, le « guichet unique » d'accès aux droits et prestations prévu pour les personnes handicapées

CAP EMPLOI 33 : <https://www.capemploi33.org/> 23 quai de Paludate 33800 BORDEAUX Tél. 05 56 31 38 27 Organisme de placement spécialisé qui assure une mission de service public dont l'objectif consiste à permettre l'accès à l'emploi durable en milieu ordinaire de travail des personnes handicapées.

FAGERH : <https://www.fagerh.fr/> 30 rue du Hamel 33800 BORDEAUX Téléphone : 05 57 59 07 60- Email contact@crp-bordeaux.epnak.org

La Fagerh fédère les centres de reconversion (CRP CPO Ueros). Leurs missions: orienter, former, accompagner dans l'emploi des travailleurs handicapés
STRUCTURES SPECIALISEES SELON LE TYPE DE HANDICAP URAPEDA
<https://urapeda-aquitaine.weebly.com/> Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficieux Auditifs 26 rue Tastet - 33000 Bordeaux Téléphone : 05 56 51 81 82 urapeda.aquitaine@free.fr Association d'usagers, au projet associatif réaffirmé, dont les engagements initiaux persistent, et qui la conduisent à initier toujours plus de services auprès des personnes sourdes et malentendantes.

SIADV : <https://www.voireensemble.asso.fr/> 2 Place des Cèdres, 33000 Bordeaux Téléphone : 05 56 98 89 52 - Voir ensemble gère à travers la France des établissements et services en s'appuyant sur une démarche active et volontaire qui vise la promotion sociale et l'épanouissement des personnes. L'expérience de l'association l'amène à posséder des savoir-faire dans l'acquisition de l'autonomie et l'accompagnement social des personnes handicapées sensorielles. Cette compétence s'est adaptée aux besoins des déficients sensoriels et des personnes ayant des handicaps associés à la malvoyance.

Nous privilégions la participation et l'implication des personnes accueillies sur l'ensemble des actes de leur vie quotidienne, sociale, professionnelle et civique

APF : <http://apf33.blogs.apf.asso.fr/> DÉLÉGATION TERRITORIALE APF FRANCE
HANDICAP DE GIRONDE 30 Rue Delacroix - 33200 Bordeaux - Téléphone : 05 56
08 67 30 dd.33@apf.asso.fr Les délégations ont pour mission essentielle d'accueillir
et d'accompagner les personnes en situation de handicap et leurs proches, elles
assurent aussi les missions locales de revendication et dynamise le mouvement
associatif.

LADAPT : <https://www.ladapt.net/etablissement-service-nouvelle-aquitaine-gironde>
38-39 Rue Marguerite Crauste Résidence Cristal Appt, 33000 Bordeaux Téléphone :
05 56 24 22 66 Ligue Adaptation Diminués Physique au travail accompagne les
personnes cérébrolésées depuis leur sortie de réanimation ou de neurochirurgie
jusqu'à leur réinsertion socioprofessionnelle. Pour son parcours, la personne peut
s'appuyer sur les prestations et les soutiens proposés par les établissements et
services de LADAPT Gironde et par les partenaires tels que l'AFTC Gironde :
<https://aftc-gironde.org/site/>

HANDITEC-HANDROIT : <http://www.handroit.com/modele7.asp?ilD=1> Site qui assemble les principaux textes se référant aux personnes handicapées ou aux situations de handicap.

RENOVATION ASSOCIATION : <https://renovation-asso.fr/> - Adresse : 68 Rue des Pins francs CS 41743 33073 Bordeaux Email : direction-generale@renovation.asso.fr - Tél. : 05 56 02 00 31 L'Association Rénovation est spécialisée dans la prise en charge d'adolescents et d'adultes affectés par des troubles du comportement et des maladies psychiques

L'Agefiph : L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion de toutes les personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées. Grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises. Et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation.

[Visitez le site de l'Agefiph](#)

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion : Le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion prépare et met en œuvre la politique du gouvernement dans les domaines du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle, du dialogue social et de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Au sein du ministère du Travail, la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) assure la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle. [Visitez le site du ministère du Travail](#)

Cheops : Créé en 2014, de la fusion des deux réseaux Unith et Ohé Prométhée, et rejoint par des Cap emploi non affiliés, Cheops, le Conseil national handicap & emploi des organismes de placement spécialisés, représente les Cap emploi auprès des pouvoirs publics, des décideurs économiques et des partenaires sociaux. Cheops s'appuie sur un socle de valeurs associatives et entrepreneuriales de type réseau. [Visitez le site de Cheops](#)

Cap emploi : Opérateurs du Service public de l'emploi, les 98 Cap emploi sont des organismes de placement spécialisés (OPS). En charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi durable et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées, ils s'adressent aux personnes handicapées en recherche d'emploi, aux salariés, travailleurs indépendants et agents publics qui souhaitent engager une reconversion professionnelle. Ils leur apportent aides et conseils personnalisés à

toutes les étapes du parcours professionnel (définition d'un projet professionnel, mobilisation des aides financières, formation, recherche d'emploi, proposition d'offres d'emploi, intégration, suivi dans l'entreprise et maintien dans l'emploi).

Présents dans chaque département, les conseillers du réseau Cap emploi s'adressent également aux employeurs privés ou publics, quel que soit l'effectif de l'entreprise. Ils leur apportent gratuitement aides et conseils pour le recrutement, l'intégration et le maintien dans l'emploi de collaborateurs handicapés.

Depuis le 1er janvier 2018, les missions des OPS ont été élargies au maintien dans l'emploi. [Visitez le site du ministère du Travail](#)

France Travail : France Travail est un opérateur du Service public de l'emploi. Il est issu de la fusion de l'Anpe et du réseau des Assédic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, d'assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, d'aider les entreprises dans leurs recrutements et de recouvrer les cotisations. France Travail existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration. [Visitez le site de France Travail](#)

Apec : L'Apec (Association pour l'emploi des cadres) est une association paritaire. Elle aide les entreprises, en particulier les TPE-PME, à recruter les compétences cadres nécessaires à leur développement et ce, sur l'ensemble des territoires. Grâce à sa connaissance des réalités des bassins d'emploi, elle accompagne les cadres et les jeunes diplômés dans leurs projets d'évolution professionnelle et les met en relation avec les entreprises pour un recrutement réussi. L'ensemble de ses actions rend plus transparent et plus fluide le marché de l'emploi cadre au bénéfice de tous. À ce titre, elle remplit pleinement ses missions d'intérêt économique et social inscrites dans son mandat de service public. L'Apec est opérateur national du conseil en évolution professionnelle (CÉP). [Visitez le site de l'Apec](#)

Le Fiphfp : Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (Fiphfp), mis en place depuis le 1er janvier 2006, perçoit la contribution annuelle de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés des établissements de la fonction publique d'État, Territoriale et Hospitalière. Les contributions sont utilisées pour financer des actions ou projets engagés par tout employeur public en faveur de la personne handicapée pour une meilleure insertion professionnelle. [Visitez le site du Fiphfp](#)

Onisep : L'Onisep est un opérateur public qui relève du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il informe les familles sur les formations et les métiers via ses productions numériques et imprimées et ses services. Il fournit des ressources et des outils aux équipes éducatives qui aident les jeunes dans leur démarche d'orientation. Il accompagne les politiques publiques (handicap, égalité des chances...).

SAS CB EFFICIENCE – 27 Quai du Président Wilson 33130 Bègles

Tél : 07.88.88.90.01 / 06.07.46.87.93

Mail : sophie@methode-bechacq.fr Siret : 82925857300023 – N° Activité formation : 75.33.10757.33

Version 1.1 modifiée par CBE le 20/10/2025